

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS SOLIDAIRES

Code ISIN Part C : FR0010535625

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

L'OPC est de classification «Actions des pays de la zone euro». L'objectif de gestion du Fonds est de rechercher une performance à long terme, sans référence à un indicateur qui ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur, à travers une politique active d'investissement sur la base de critères financiers et de critères sociaux extra-financiers, axée sur une politique de valorisation des ressources humaines par les entreprises sélectionnées.

Sur la partie actions, la stratégie s'appuie tout d'abord sur la construction d'un univers de valeurs éligibles à partir de la notation des critères de ressources humaines (valorisation par l'entreprise de ses salariés) par une société d'analyse extra-financière (VIGEO EIRIS). Aucune société n'est jugée en raison de son appartenance à un secteur économique (approche *Best in Universe*).

Une fois l'univers défini, l'OPC suit la stratégie d'investissement globale de la société de gestion.

La gestion de l'OPC est active et discrétionnaire. La stratégie d'investissement repose sur une vision de long terme, fondée sur les fondamentaux qui donnent une orientation aux investissements. Les scénarios macroéconomiques mis en place par la société de gestion, par zone et par pays vont déterminer des thèmes ou des secteurs porteurs. A partir des éléments de force et des opportunités retenues, la sélection des valeurs repose sur une analyse des sociétés en fonction de critères portant sur la stratégie, le positionnement produits, le potentiel de croissance et la valorisation.

Sur la partie solidaire, l'OPC investit d'une part, entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale dès lors qu'elles contribuent à favoriser la cohésion et le lien social en France, en favorisant l'insertion, par le travail ou l'habitat en particulier, de personnes en situation de difficultés

économiques et d'autre part, jusqu'à 10% de son actif dans des OPC « solidaires ». Les investissements solidaires sont en permanence compris entre 5% et 20% de l'actif.

L'OPC est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions et valeurs assimilées de la zone euro (titres éligibles au PEA) dont 50% minimum émises par des sociétés ayant leur siège social en France.

Dans la limite de 20%, le gérant peut investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'organismes de placement collectifs dont les fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :

- les parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens,
- les parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union Européenne.

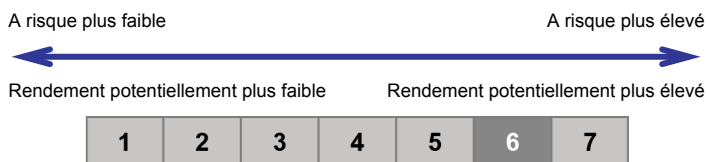
L'OPC est éligible au PEA (Plan d'Epagne en Actions).

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes du fonds seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPC reflète le risque des marchés d'actions des pays de la zone euro sur lesquels le fonds est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,60 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

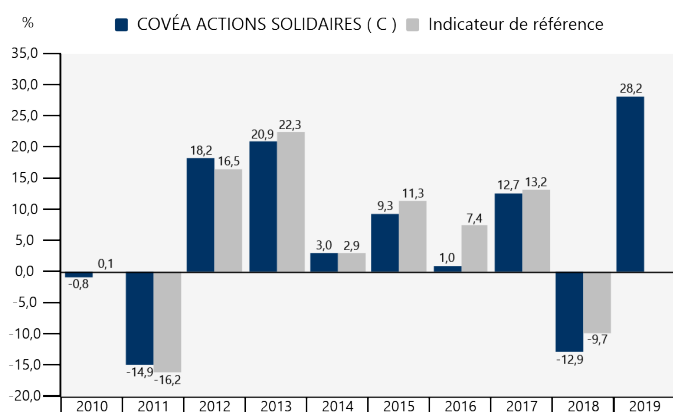
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2019**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **2007**

Devise : EUR

Indicateur de référence : Néant*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* 1^{ère} VL le 13/12/2007

* Le fonds n'a plus recours à un indice de référence depuis le 22/07/2019. Auparavant, l'indicateur de référence utilisé à titre informatif et a posteriori était le SBF120® (dividendes nets réinvestis).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Fiscalité : L'OPC est éligible au PEA. Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de

vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 03 juillet 2020.